

Promenade n° 36

Le Michelsberg

Départ : Parking du Centre Sportif André Docquier, avenue du Ronvau, 8

Longueur : variable selon le choix de variante :

- Complète 5,0 km de 1 à 12
- Variante 1 3,5 km de 1 à 3 -> 9 à 12

Difficulté : Deux descentes raides (ou une si variante 1) mais courtes et qui peuvent être glissantes par temps de pluie ou en automne (bâtons de marche conseillés).

Cette promenade vous emmènera le long de la réserve naturelle du Ronvau, autour de l'étang de Gistoux puis dans le bois de Chaumont pour y observer le site néolithique du Michelsberg qui a été fouillé en 1958.

Quitter le parking par son entrée. Ne pas traverser l'avenue du Ronvau et prendre immédiatement à droite le sentier-trottoir 1. Laisser la route et les étangs à gauche.

Environ 400 m plus loin, prendre le passage pour piétons 2 et traverser l'avenue. Continuer en laissant cette fois la route à droite.

A gauche de la route, on voit une réserve naturelle domaniale où les castors se sont réinstallés.

Toujours à gauche, un bâtiment blanc : le Moulin blanc. On voit encore la roue à aubes, c'est le moulin Valériane.

Arriver à un carrefour dangereux pour les voitures ET pour les piétons 3. Prendre en face en passant la barrière, la drève Eddy du Perron.

Variante 1 (raccourci de 1,5 km)

Au point 3, au lieu de prendre en face l'Allée Eddy du Perron, tourner à droite dans la rue Pont des Brebis.

Après la dernière maison, laisser à gauche le sentier duquel débouche le parcours complet (point 9). Continuer tout droit dans le sentier Pont des Brebis.

200 m plus loin, traverser la rue Collebrine (barrière).

Continuer tout droit, le chemin suit un ruisseau (le Ry du Pré Delcourt) sur la gauche.

Passer sur le pont qui enjambe le ruisseau « le TRAIN » et 50 m plus loin, l'église de Gistoux apparaît à gauche.

Ne pas prendre la Ruwalète à gauche, mais bien le petit chemin qui part à



droite (entre des piliers avec marques jaunes) **4**

Ce sentier (de la Cascade : panneau à la sortie) longe la clôture d'une propriété.

Au carrefour de chemins, suivre le sentier qui le prolonge.

Le bruit d'une cascade se fait de plus en plus fort. Aller jusqu'au bout du sentier et tourner à gauche jusqu'à la rue (rue d'Inchebroux).

Prendre cette rue vers la droite.

Continuer sur le trottoir et, quelques mètres plus loin, prendre à droite le chemin de l'étang (en ouvrant la barrière qui y mène **5**).

Contourner l'étang par la gauche.

Éviter un gros arbre déraciné et au bout de l'étang, juste après la clôture d'une vanne automatisée, passer sur un pont à gauche et poursuivre jusqu'à un carrefour en « T » près d'une maison blanche.

Prendre à gauche **6**, passer le pont sur le ruisseau « le Train » et continuer le chemin (dit du « sentier particulier ») jusqu'à la rue Collebrine asphaltée.

Prendre vers la gauche **7** sur 40 m puis à droite une petite rue sans issue (... pour les voitures, pas pour les piétons) qui monte vers le bois

Au signal qui indique que le chemin n'est plus accessible qu'aux piétons, vélos et chevaux, prendre vers la gauche.

Attention, à partir d'ici, la description est difficile. Au panneau qui indique que le chemin est réservé aux piétons, vélos et chevaux, prendre le sentier de gauche, qui monte dans le bois.

Progresser en choisissant le chemin le plus en ligne droite possible. En haut, à la première fourche (îlot d'arbres au milieu), prendre la branche de droite. 25 m plus loin, ignorer un sentier sur la droite qui plonge dans une ancienne carrière de sable.

Encore 35 m plus loin, à la fourche suivante, prendre à droite un sentier qui descend dans le vallon **8**. Ce sentier est assez raide (mélange de sable et d'argile : prudence).

En bas, passer sous un portique en bois et rejoindre le bout de la rue Pont des Brebis.

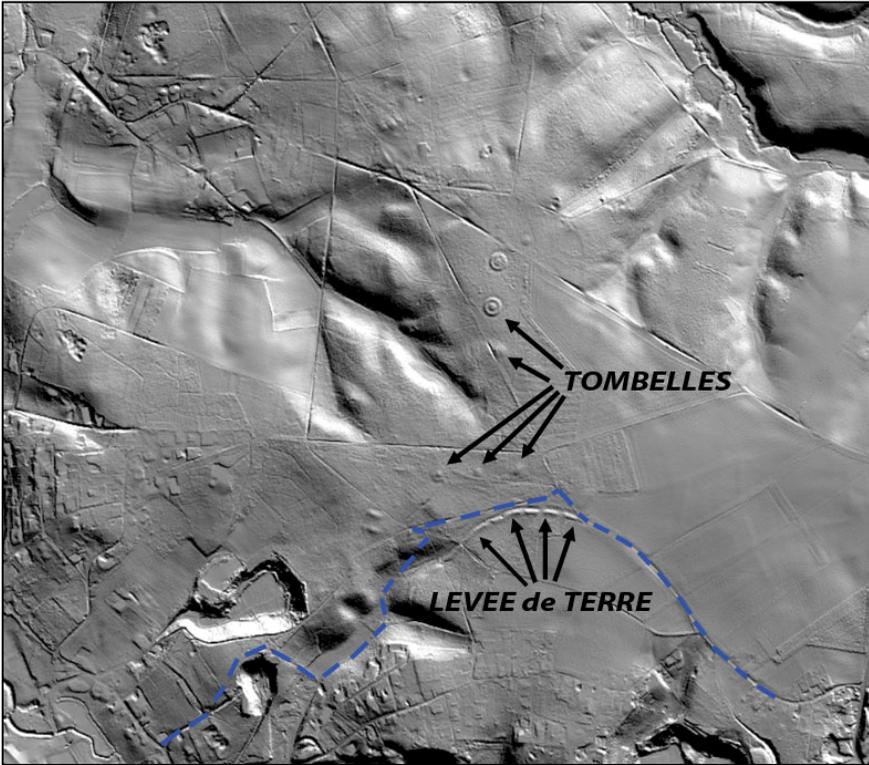
Prendre à gauche le sentier à l'orée du bois **9**. A la première fourche, prendre à gauche le sentier « Pont des Brebis ».

Remonter celui-ci et en haut, au « T », prendre à gauche jusqu'au banc dit « des amoureux » (panneau qui indique le site archéologique du Michelsberg fouillé en 1958).

Prendre à gauche puis immédiatement à droite **10** un chemin rectiligne qui longe, de plus en plus près, la levée de terre du Michelsberg, bien visible sur la droite, surtout en hiver (arc de cercle bleu sur la carte).

Cette levée de terre est encore plus visible sur la carte du relief page suivante.





Le chemin est plus large et est rejoint par un chemin venant de droite. Au carrefour suivant en « T », un 2e site archéologique fouillé en 1958.

Prendre la branche de droite du « T » **11** , sortir du bois et déboucher dans les champs par un chemin de terre.

120 m au-delà de la sortie du bois, laisser un chemin de remembrement bétonné sur la gauche et rejoindre la rue des Bruyères. Ignorer sa branche qui vient de droite.

Continuer tout droit sur la route en négligeant une rue vers la droite (la rue des Vignes) et 200 m plus loin, **12** prendre à droite la rue des Ecu-

reils .

Au bas de la rue, devant le garage d'une maison, démarre le sentier des Ecureuils (à droite de la clôture) dont la pente s'accroît vers le bas.

Attention par temps humide ou en présence de feuilles mortes : sol glissant, des bâtons de marche sont conseillés.

Au bas du sentier, rejoindre la rue des Vignes et prendre à droite sur 10 m, puis immédiatement à gauche le sentier des Vignes qui descend jusqu'au parking du centre sportif.

Le site du Michelsberg date de la période du néolithique (entre 3000 et 2500 avant J.C.). En l'absence d'une fouille plus approfondie, il est délicat de préciser son usage : habitat, lieu rituel, lieu d'élevage ou encore refuge.

L'appellation Michelsberg fait référence à une culture spécifique, identifiée pour la première fois en 1884 dans le village de Michelsberg dans le Baden-Württemberg. Elle correspond à un mode de vie qui voit apparaître la sédentarisation, le développement de la culture et de l'élevage, le début de la hiérarchisation sociale et l'utilisation d'une céramique et d'objets en pierre caractéristiques. Souvent, les sites Michelsberg sont entourés de larges enceintes formées de levées de terre et de fossés dont la finalité n'est pas certaine.

A Chaumont-Gistoux, l'enceinte n'existait que du côté plateau. D'une longueur totale de 700 m, elle reliait le haut de deux vallons transversaux: le vallon aboutissant à la rue du Pont des Brebis et le vallon de l'ancien sentier 103 qui aboutit au centre Sportif du Ronvau. Sur le reste du pourtour du site d'habitat, la protection du site était assurée par la forte déclivité naturelle.

Une fouille réalisée en 1965 a permis de montrer que l'ensemble fossé/levée avait une largeur totale de 12 m et que le fossé avait une profondeur de 3 m.

Seule la moitié de l'enceinte située dans le bois de Chaumont est encore parfaitement visible. Aux endroits les plus marqués, la levée domine encore de 2m30 le fossé partiellement comblé. L'autre moitié a disparu en raison de travaux agricoles. Elle se situait à l'emplacement du chemin partie bétonnée, partie empierré, dans le prolongement de la rue des Bruyères vers le bois.

L'enceinte passe à proximité immédiate d'une source, aujourd'hui tarie, qui existait près de l'extrémité de la rue Drève du Bois, repérable sur le terrain par un panneau « Fontaine des Loups ».



Une grande quantité d'objets néolithiques ont été récoltés sur le site : haches polies, pointes de flèches, grattoirs, perçoirs,... Une partie de trouve au Musée Royal d'Art et d'Histoire, les autres font l'objet de collections privées locales.

A l'intervention du Syndicat d'Initiatives, un arrêté royal du 25/11/1971 a classé l'ensemble des terrains sur lesquels se trouve la partie encore visible de la levée de terre/fossé sous l'appellation « Parc des Bruyères ». Cet ancien bien de l'Etat appartient aujourd'hui à la Région Wallonne et est géré par le Département Nature et Forêts (DNF).

